

N°



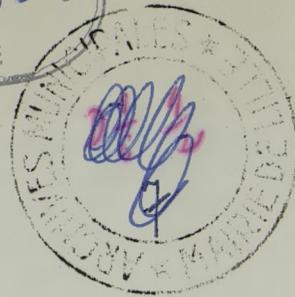
106/324

7

MAIRIE DE LILLE

Commission de l'Habillement

Objet du Dossier . . .



COMMISSION DE L'HABILLEMENT

PROCES-VERBAL N° 1

Réunion du 12 Février 1954.

La Commission s'est réunie sous la présidence de Mme DEFLINE, salle des Adjudications de l'Hôtel de Ville.

Etait présent : M. HAMY, Adjoint au Maire

Excusés : M. le Docteur DEFAUX, Conseiller Municipal
M. ROUSSEAU, Conseiller Municipal

Absent : M^e MOITHY, Conseiller Municipal

Assistaient également à la réunion, à titre consultatif, M. le Commandant CHARRON, Chef du Bataillon des sapeurs pompiers et Mme LEMAIRE, Chef de bureau de l'Economat.

Mme DEFLINE ouvre la séance à 14 heures.

Deux appels d'offres ont été lancés pour achats de tenues d'uniformes et de vêtements de travail.

1° - pour les sapeurs pompiers : 7 lots

2° - pour les services municipaux : 10 lots

Les établissements suivants avaient été consultés :

AGACHE, vêtements de travail	12, rue du Vieux Faubourg	LILLE
ARRECKX, vêtements de travail	14, rue des Jardins	"
BARON, képis	Place du Marché	SECLIN
BASSAGET, képis	22, rue Kuhlmann	LILLE
BOUTRY-TESSÉ, uniformes drap, képis	18, rue de Courtrai	LILLE
CATEAU, vêtements de cuir	15, rue de Brissac	ANGERS
COUZINEAU, uniformes drap, vêtements de travail	185, rue Léon Gambetta	LILLE
DEARX, képis	21, rue de Lannoy	ROUBAIX
DEBAILLEUL, tenues pompiers	5bis, rue du Vieux Faubourg	LILLE
DRUELLE, ceinturens	102, rue du Général de Gaulle	WATTIGNIES
DEBURCK, uniformes drap	58, rue d'Hurlupin	COMINES
FAUCHEUR, vêtements de travail	9bis, rue du Molinel	LILLE
FENART VANNOVE & Fils, vêtements de travail	14, rue Saint Genois	"
FLANDRE CONFECTION, vêtements de travail	170, Bd Victor Hugo	"
FRANCK, tenues pompiers	150-152, rue Henri Barbusse	ANBERVILLIERS
FROGER, tenues pompiers	10, Bd Foch	ANGERS
CHEVAERT VAHNOVE, uniformes drap	24, Façade de l'Esplanade	LILLE
HENRY HURET, ceinturens	49, rue de Paris	"
LAFONT, vêtements de travail	167, Avenue de Bretagne	"
LE SARRAU, vêtements de travail	10, rue du Bas Jardin	"
MARTIN, tenues pompiers	91, Avenue de Ternes	PARIS
MIROU, képis	32, Place du Général de Gaulle	LILLE
NORTIZ, vêtements de travail	5, rue Crespel Tilley	"
ROQUETTE, vêtements de travail	4, rue des Jardins	"

SALYSER, uniformes drap, vêtements de travail	44, rue de Jemmapes	LILLE
SIGRAND & Cie, uniformes drap, vêtements de travail	16, rue Neuve	"
Société d'Etudes et de Fabrication de Matériel d'Incendie, tenues pompiers	233, rue d'Arras	"
Société Parisienne de Protection tenues pompiers	138, rue d'Inkermann	ROUBAIX
SUPPLI & Cie, képis	59, rue Levoisier	LAMBERSART
TAILLEUR DE ROUBAIX, uniformes drap, tenues pompiers, vêtements de travail	7, rue Nicolas Leblanc	LILLE
TESSE Pierre, uniformes drap	36, rue Basse	"
TOURET & Fils, uniformes drap	56, Bd Jean Baptiste Lebas	"
T.V.L., vêtements de travail	37, rue Puébla	"
VANGHELuwe, képis	103, rue Princesse	"
VEROONE, uniformes drap	45, rue d'Artois	"
WROBEL, vêtements cuir	4, rue du Court Debout	"

MIROU

Les établissements BASSAGET, GOUZINEAU, GHEVAERT VANHOVE / Société d'Etudes et de Fabrication du matériel d'incendie, Société Parisienne de protection, TESSE, TOURET & Fils, VANGHELuwe n'ont pas soumissionné.

Par suite de la modification apportée à la composition de la Commission de l'Habillement par délibération du Conseil Municipal du 23 Novembre 1953, le Chef de l'Economat n'avait pas procédé, comme par le passé, à la préparation du travail : a) ouverture des plis en présence d'un membre de la Commission et apposition de son visa sur les soumissions et échantillons b) établissement des tableaux de comparaison, c) présentation anonyme des échantillons devant faciliter le travail de la Commission.

Mme DEFLINE procède à l'ouverture des plis. M. HAMY appose son visa sur les soumissions ainsi qu'un numéro de référence des maisons sur les échantillons. M. le Commandant CHARRON et deux employés de l'Economat préparent les états de comparaison et classent les échantillons par lots.

Ce travail de préparation dura deux heures. Mme DEFLINE ainsi que M. HAMY déclarèrent que ce procédé devait être abandonné dans l'avenir, car les membres de la Commission ne peuvent perdre un temps précieux en attendant le résultat du dépouillement des soumissions.

Après examen des échantillons et des prix, la Commission a proposé de confier les commandes aux établissements ci-après :

Services Municipaux

Importance des marchés

UNIFORMES

Marcel VEROONE, 45 rue d'Artois - LILLE

<u>1er lot</u> - 3 costumes de cérémonie à 19.400 Frs	I.650.000 Frs
<u>2ème lot</u> - 34 uniformes drap noir, veston 2 pantalons à 20.100 Fr à l'usage des services extérieurs	
<u>3ème lot</u> - 11 uniformes drap noir à 14.700 frs à l'usage des services intérieurs	
<u>4ème lot</u> - 2 uniformes drap noir à 20.500 Frs à l'usage des gardes des bois et jardins	
<u>5ème lot</u> - 8 tenues chauffeurs touristes drap bleu à 19.850 Frs	
<u>7ème lot</u> - 60 pélerines drap noir avec capuchon à 8.450 Frs à l'usage des gardes des bois et jardins, coursiers, surveillants de cimetières	
<u>8ème lot</u> - 1 canadienne tissu à 16.200 Frs pour brigadier des gardes des bois et jardins.	

	<u>Importance des marchés</u>
<u>SIGRAND et C^{ie}, 16, rue Neuve à LILLE</u>	
6ème lot - 37 uniformes coutil à 7.650 frs à l'usage des services extérieurs	} 306.000 Frs
3 uniformes coutil à 7.650 frs à l'usage des gardes des bois et jardins	
<u>DEBURCK, 58, rue d'Hurlupin - COMINES</u>	
9ème lot - 30 uniformes pour l'Harmonie Municipale à 13.000 Fr	390.000 Frs
<u>ARRECKX, 14, rue des Jardins - LILLE</u>	
10ème lot - 200 cottes à bretelles à 1.220 Frs et 200 vestes croisé bleu à 1.095 Frs destinées aux concier- ges assurant des travaux d'entretien, aux ouvriers de la propreté publique, désinfecteurs	} 843.000 Frs
100 bleus de travail deux pièces à 2.080 Frs destinées aux maçons égoutiers, cimentiers et aides, aux fossyeurs, chauffeurs de camions, ouvriers d'entretien des Abattoirs	
100 combinaisons croisé blanc à 1.720 frs destinées aux chauffeurs ambulanciers	

SAPEURS POMPIERS

TENUES DE VILLE

Importance des marchés

<u>BOUTRY TESSE, 18, rue de Courtrai à LILLE</u>	
1er lot - 11 tenues pour officiers et adjudants à 16.000 Frs 19 tenues pour s/officiers à 13.242 Frs 95 tenues pour caporaux et sapeurs à 13.094 Frs 7 pantalons sapeurs à 4.428 Frs 7 manteaux sapeurs à 12.250 Frs	} 1.788.274 Frs
<u>SUPPLI & C^{ie}, 59 rue Lavocàier à LAMBERSART</u>	
2ème lot - 11 képis (officiers et adjudants) commandant : 2.463 Frs capitaines : 1.820 Frs lieutenants : 1.705 Frs adjudants : 1.587 Frs 19 képis (sous officiers) à 1.130 Frs 95 képis (caporaux et sapeurs) à 1.110 Frs	} 145.955 Frs

DRUELLE CHARLET, 102, rue du Général de Gaulle à WATTIGNIES

3ème lot - 100 ceinturons à 680 Frs 68.000 Frs

TENUES DE FEU

Ets CATEAU, 15, rue de Brissac à ANGERS

4ème lot - 45 vestes de cuir à 8.080 Frs 363.600 Frs

TENUES D'EXERCICE

Sté NORTIZ, 5 rue Crespel Tilley à LILLE

5ème lot - 54 bleus de travail 2 pièces à 2.136 frs 115.344 Frs

Importance des marchés

BARON, Place du Marché à SECLIN

<u>5ème lot</u> - 125 cravates de feu à 215 frs 7 ceintures de feu à 830 Frs	}	32.685 Frs
---	---	------------

SALYSER, 44, rue de Jammapes à LILLE

<u>7ème lot</u> - 6 vareuses toile kaki à 3.325 Frs		19.950 Frs
---	--	------------

La séance est levée à 18 heures.

Lille, le 24 FEVRIER 1954.

LE SECRETAIRE

M. LEMAIRE

L'Adjoint au Maire
Conseiller Général du Nord,
Présidente de la Commission de l'Habillement

P. DEFLINE

COMMISSION DE L'HABILLEMENT

Réunion du 14 Avril 1955

PROCES-VERBAL



Le 14 Avril 1955 à 18 heures, la Commission de l'Habillement s'est réunie à l'Hôtel de Ville dans le Cabinet de M. HAUTCOEUR, Chef de la 1ère Division.

Etaient présents :

Mme DEFLINE, Adjoint au Maire, Présidente
M. HAMY, Adjoint au Maire

Absents :

M.M. DEFAUX, Conseiller Municipal
MOITHY, Conseiller Municipal
ROUSSEAU, Conseiller Municipal

Assistaient également à la réunion :

M. HAUTCOEUR, Chef de la 1ère Division,
Mme LEMAIRE, Chef de l'Economat,
M. ROSSE, Rédacteur.

Mme DEFLINE, Présidente, ayant ouvert la séance, M. HAUTCOEUR donne connaissance de deux rapports préparés en vue de la prochaine réunion du Conseil Municipal et proposant la reconduction des marchés de gré à gré passés en 1954 et intitulés :

- 1° - Services Municipaux - Economat - Fourniture d'uniformes drap, coutil et vêtements de travail.
- 2° - Economat - Habillement des Sapeurs Pompiers - Fourniture de tenues de feu, d'exercice et de ville.

M. HAUTCOEUR souligne que cette reconduction pourrait intervenir sous forme de marchés, les titulaires seraient invités à soumettre leurs prix pour l'année 1955, compte tenu des modifications intervenues, d'une part, dans les nombres d'articles à fournir et, d'autre part, résultant de l'application des lois sociales ainsi que de la suppression de la formalité et du paiement du droit proportionnel d'enregistrement des marchés publics.

Cette proposition reçoit l'agrément de Mme DEFLINE et de Mr. HAMY.

La Commission prend ensuite connaissance d'un dossier constitué en vue de la fourniture de tissus de laine, doublures, toile, cotonnades, linge de maison, etc ...

A la suite de plusieurs appels d'offres et après examen des échantillons par les différents services utilisateurs tels que : le Bureau des Ecoles, les Sapeurs Pompiers, les Crèches, le Collège Technique Valentine Labbé, etc ... il est proposé la passation de huit marchés de gré à gré. La Commission donne son accord sur le projet de délibération préparé à cet effet.

La Présidente de la Commission
de l'Habillement,

P. DEFLINE.

Le Chef de la 1ère Division

F. HAUTCOEUR.

Lille, le 15 AVRIL 1955

Le Chef de l'Economat

M. LEMAIRE

Le Secrétaire,

P. ROSSE.



COMMISSION DE L'HABILLEMENT

Réunion du 14 Avril 1955

PROCES-VERBAL



Le 14 Avril 1955 à 18 heures, la Commission de l'Habillement s'est réunie à l'Hôtel de Ville dans le Cabinet de M. HAUTCOEUR, Chef de la 1ère Division.

Etaient présents :

Mme DEFLINE, Adjoint au Maire, Présidente
M. HAMY, Adjoint au Maire

Absents :

M.M. DEFAUX, Conseiller Municipal
MOITHY, Conseiller Municipal
ROUSSEAU, Conseiller Municipal

Assistaient également à la réunion :

M. HAUTCOEUR, Chef de la 1ère Division,
Mme LEMAIRE, Chef de l'Economat,
M. ROSSE, Rédacteur.



Mme DEFLINE, Présidente, ayant ouvert la séance, M. HAUTCOEUR donne connaissance de deux rapports préparés en vue de la prochaine réunion du Conseil Municipal et proposant la reconduction des marchés de gré à gré passés en 1954 et intitulés :

- 1° - Services Municipaux - Economat - Fourniture d'uniformes drap, coutil et vêtements de travail.
- 2° - Economat - Habillement des Sapeurs Pompiers - Fourniture de tenues de feu, d'exercice et de ville.

M. HAUTCOEUR souligne que cette reconduction pourrait intervenir sous forme de marchés, les titulaires seraient invités à soumettre leurs prix pour l'année 1955, compte tenu des modifications intervenues, d'une part, dans les nombres d'articles à fournir et, d'autre part, résultant de l'application des lois sociales ainsi que de la suppression de la formalité et du paiement du droit proportionnel d'enregistrement des marchés publics.

Cette proposition reçoit l'agrément de Mme DEFLINE et de Mr. HAMY.

La Commission prend ensuite connaissance d'un dossier constitué en vue de la fourniture de tissus de laine, doublures, toile, cotonnades, linge de maison, etc ...

A la suite de plusieurs appels d'offres et après examen des échantillons par les différents services utilisateurs tels que : le Bureau des Ecoles, les Sapeurs Pompiers, les Crèches, le Collège Technique Valentine Labbé, etc ... il est proposé la passation de huit marchés de gré à gré. La Commission donne son accord sur le projet de délibération préparé à cet effet.

La Présidente de la Commission
de l'Habillement,

P. DEFLINE.

Le Chef de la 1ère Division

F. HAUTCOEUR.

Lille, le 15 AVRIL 1955

Le Chef de l'Economat

M. LEMAIRE

Le Secrétaire,

P. ROSSE.

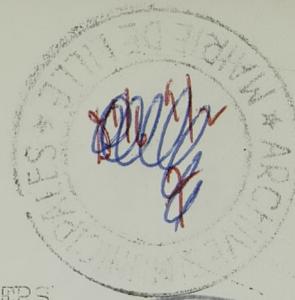
MAIRIE DE LILLE

Economat

SERVICES MUNICIPAUX

HABILLEMENT DES SAPEURS-POMPIERS

APPEL D'OFFRES - ANNEE 1954



TENUES DE VILLE

DRAP BLEU OU TEINTE DITE "GRIS DE FER FONCE"

1er LOT. -

- 11 tenues comportant : vareuse et pantalon, pour officiers et adjudants
- 114 tenues comportant vareuse et pantalon pour sous-officiers caporaux et sapeurs,
- 7 pantalons,
- 7 manteaux pour officiers et adjudants,

Spécifications techniques

a) Vareuse (tous grades) Forme droite, col à revers comportant l'insigne distinctif réglementaire, fermant par quatre boutons réglementaires, deux poches de poitrine plaquées avec pli Watteau, comportant trois pointes et un bouton réglementaire, deux poches de côté plaquées sans soufflet, avec patte rectangulaire, fermant avec un bouton réglementaire, patte d'épaule avec bouton réglementaire, ouverture au dos, manches à parement botte.

b) Pantalon (tous grades) avec passepoil écarlate

c) Manteau. - Pour les officiers et adjudants, de forme droite, col à revers comportant l'insigne distinctif réglementaire, fermant par six boutons réglementaires argentés, deux poches raglan de côté, pattes d'épaule avec bouton réglementaire argenté, pli creux au dos et martingale, manches à parement botte.

Pour les sous-officiers, caporaux et sapeurs, de forme droite, col chevalière à pointes allongées comportant l'insigne distinctif réglementaire, fermant par six boutons réglementaires chromés, deux poches raglan de côté, pli creux au dos et martingale, manches à parement botte.

2ème LOT. -

125 képis

a) pour les officiers et adjudants : de forme polo, en drap noir, avec bandeau velours noir, bride argent, insigne distinctif réglementaire.

...../.....

B) pour les sous-officiers : de forme polo, en drap, de teinte bleu foncé, avec soutache soie rouge, bride argent, insigne distinctif réglementaire.

C) pour les caporaux et sapeurs : de forme polo, en drap de teinte bleu foncé, avec soutache laine rouge, jugulaire cuir verni, insigne distinctif réglementaire.

3ème LOT.-

100 ceinturons en cuir havane avec boucle.

TENUES DE FEU

4ème LOT.-

45 vestes de cuir (tous grades) en mouton pur chrome, doublées entièrement ou à mi-corps en tartan, de forme droite, à sous-patte, deux poches extérieures raglan, une poche intérieure parementaire en drap, col chevalière recouvert en drap comportant l'insigne distinctif réglementaire.

5ème LOT.-

125 cravates de feu en satin de laine noire, de 1 m.40 de longueur environ sur 140 mm. de largeur.

7 ceintures de feu (tous grades) en tissu de laine de 10 cm. de largeur environ, partagées en trois raies dont une rouge de chaque côté ayant 24 mm. de largeur et une noire au milieu, de 46 mm., côtés consolidés par une bordure noire de même tissu, doublées en forte toile treillis comportant un anneau de fer et capables de résister à un poids de 500 kilogrammes.

6ème LOT.-

54 bleus de travail (veste et pantalon) croisé sanforisé garanti.

7ème LOT.-

6 vareuses toile kaki colonial, modèle semblable à celui de la vareuse de drap.

DELAIS DE LIVRAISON

Les fournitures devront être entièrement livrées dans le délai de deux mois à dater du jour où l'état nominatif des agents à habiller et le bon de commande auront été fournis sous peine d'une retenue de mille francs par jour de retard.

Les effets commandés pour les sapeurs-pompiers nouvellement promus devront être confectionnés dans un délai maximum d'un mois sous peine d'une retenue de mille francs par jour de retard.

P R I X

Les prix offerts doivent comprendre :

1° - toutes les taxes (Etat et Ville)

2° - Prise de mesures.

- 3° - Essayage pour chaque personne en cours de travail.
- 4° - Toutes fournitures, boutons, galons, écussons réglementaires (Voir arrêté ministériel du 18 juillet 1953 et annexe énumérant les spécifications techniques des différents articles composant les tenues d'uniforme... votre disposition à la Mairie.
- 5° - Prix fermes pour l'année 1954
- 6° - rendu franco de port et d'emballage

Pour le 1er lot, les prix de la vareuse et du pantalon devront être fournis séparément.

Pour le 6ème lot, un seul prix devra être donné pour les bleus de travail, veste et pantalon, dans chaque qualité de croisé.

QUALITE DES FOURNITURES.-

Tenue de ville - Vareuse, pantalon, drap 650 à 750 Grs
Manteau : drap 850 Grs
doublures et entoilage solides

Bleus de travail : croisé sanforisé garanti.

Les fournitures seront strictement conformes aux échantillons déposés lors de la soumission.

QUANTITES.-

Les quantités indiquées sur le présent appel d'offres pourront varier. Les fournisseurs retenus devront s'engager à livrer des articles complémentaires, pendant l'année 1954, ainsi que d'autres fournitures après appels d'offres.

ECHANTILLONS.-

Prière de ne pas soumettre plus de trois échantillons de tissu par lot, sauf pour le 1er lot, (3 drap bleu, ou teinte dite "gris de fer foncé"

L'indication du poids devra être portée sur chaque échantillon. Les échantillons de doublures et entoilage devront être fournis également.

ENVOI DES SOUMISSIONS.-

Il y aura lieu de préparer les soumissions, pour chaque lot, dans une enveloppe séparée, sans en-tête. Les échantillons devront également être fournis sous enveloppe séparée. Ils ne devront pas porter de marque apparente, de numéro de référence, ou le nom du fournisseur. Seuls devront figurer sur l'étiquette les renseignements ci-après :

Poids du tissu au M2

Résistance dynamométrique si possible

Prix de la vareuse

Prix du pantalon

...../.....

Prix du manteau

Prix du képi, etc...

Chaque enveloppe sans en-tête portera la suscription suivante

:Appel d'offres du 1er Février 1954:
:Habillement des Sapeurs-Pompiers :
:ème lot :
: :
: :

La dernière enveloppe contenant toutes les soumissions et échantillons sera expédiée avec la suscription ci-après :

:Appel d'offres du 1er Février 1954:
:Habillement des Sapeurs-Pompiers :
: Bureau du Chef de l'Economat :
: Mairie de Lille :
: :
: :

NE PAS OUVRIR

LILLE, le 1er Février 1954

L'Adjoint au Maire,
Conseiller Général du Nord,
Présidente de la Commission
de l'Habillement,

P. DEFLINE.

SERVICES MUNICIPAUX

HABILLEMENT

APPEL D'OFFRES - ANNEE 1954



1er LOT - COSTUMES DE CEREMONIE.

Au minimum 3 tenues trois pièces (veston croisé, gilet de cérémonie comportant deux rangées de boutons coroze, pantalon) en serge noire ou tissu grain de poudre. Boutons apparents fournis par la Ville.

2° LOT - UNIFORMES DRAP A L'USAGE DES SERVICES EXTERIEURS.

Au minimum 33 tenues de drap noir comprenant : I veston - 2 pantalons ou
I veston - I pantalon - I culotte cheval

Veston croisé - col à revers - doublé satin noir - 3/3 boutons - boutonnières en soie, une sur le revers gauche - deux poches de hanche avec pattes, une pochette à la poitrine - parement formé par une piqûre - parement rond. (Boutons apparents fournis par la Ville).

3° LOT - UNIFORMES DRAP A L'USAGE DES SERVICES INTERIEURS.

Au minimum II tenues de drap noir comprenant : I veston - I pantalon

Veston croisé - col à revers - doublé satin noir - 3/3 boutons, boutonnières en soie, une sur le revers gauche - 2 poches de hanche avec pattes, une pochette à la poitrine - parement formé par une piqûre, parement rond (Boutons apparents fournis par la Ville).

4° LOT - UNIFORMES DRAP A L'USAGE DES GARDES DES BOIS ET JARDINS.

Au minimum 2 tenues en drap noir comprenant : I veston - 2 pantalons ou
I veston - I pantalon - I culotte cheval

La vareuse se ferme sur la poitrine au moyen de 5 boutons d'uniforme (fournis par la Ville) le devant de droite qui porte les boutons s'engage de 40 m/m sous celui de gauche, celui-ci est percé de boutonnières correspondantes, la tête des boutonnières est à 15 m/m du bord du devant. La vareuse doit marquer la taille sans trop la serrer.

Chaque devant comporte une pince de 200 m/m environ, placée en biais suivant la taille de l'agent.

Dans chaque prise de côté, il sera appliqué un crochet pour ceinturon.

Le col est à revers. Chaque revers est garni de la fleur de lis en argent fin. Les frais de broderie sont à la charge du titulaire du marché.

La doublure est en satin noir, les manches terminées par un parement de 8 cms

.../

de hauteur, sur les devants se placent deux poches de hanche avec patte rectangulaire à bouton de la Ville profondes de 180 m/m, 2 pochettes à la poitrine avec patte rectangulaire à bouton de la Ville, à l'intérieur deux poches à carnet.

Sur les épaules : deux pattes d'épaule à bouton de la Ville.

5° LOT --

Au minimum 8 tenues chauffeurs touristes, drap bleu -- mêmes spécifications techniques que pour les uniformes services extérieurs.

6° LOT - UNIFORMES COUTIL A L'USAGE DES SERVICES EXTERIEURS ET DES GARDES DES BOIS ET JARDINS.

Au minimum 40 tenues coutil, kaki colonial, comprenant : I veston - I pantalon

a) - Services extérieurs (37)

Le veston sera du type saharienne, à manches longues, col et parements toilés, deux poches à la poitrine, deux poches aux hanches avec patte boutonnante (boutons fournis par la Ville).

b) - Gardes des bois et Jardins (3)

Pour les gardes mêmes caractéristiques plus revers garnis de la fleur de lis en argent fin, broderie à exécuter par le titulaire de marché, deux pattes d'épaule à bouton. Crochets pour ceinturon.

7° LOT - 60 PELERINES DRAP NOIR AVEC CAPUCHONS.

Le vêtement est taillé en trois morceaux -- les deux devants et le dos sont d'un seul morceau -- s'assemble au devant sur le milieu de l'épaule. Le capuchon est taillé en deux morceaux et doublé de satin de chine, il est mobile et s'attache par quatre petits boutons sous le col chevalière. Les devants sont parementés en drap du fond sur une largeur de 6 cms. Le parementage est renforcé à l'intérieur par un droit fil en toile qui règle tout le tour, en dessous de l'assemblage un capuchon de la même largeur, une forte agrafe est cousue à l'encolure et le devant est percé de quatre boutonnieres espacées de 13 cms la 1ère à 3 cms de la couture du capuchon pour recevoir quatre petits boutons aux Armes de la Ville cousus du côté droit à 1 cm du bord. Son ampleur au bas droit doit être le vêtement plié en quatre et à plat de 1 mètre pour toutes les tailles.

8° LOT - CANADIENNE POUR UN BRIGADIER DES GARDES DES BOIS ET JARDINS.

I canadienne en tissu tricotine noir, doublure amovible en lainage, forme croisée, deux poches poitrine semi-oblique, deux poches de hanche, pattes tiroir, ceinture à passants devant revers et cols entoilés, col transformable.

9° LOT - UNIFORMES POUR L'HARMONIE MUNICIPALE.

30 tenues drap comprenant : I pantalon et une veste entièrement doublée

(Modèle visible à l'Economat)

10° LOT - VETEMENTS DE TRAVAIL.

1°) - Au minimum 200 cottes à bretelles et 200 vestes de croisé bleu garanti sanforisé à l'usage des concierges, désinfecteurs, ouvriers de la Préfecture Publique, dans les tailles suivantes :

44.....	50
46.....	50
48.....	36
50.....	36
52.....	15
54.....	12
Taille exceptionnelle.....	1

2°) - 100 combinaisons croisé blanc sanforisé garanti, avec manches à l'usage des chauffeurs ambulanciers

46.....	20
48.....	20
50.....	30
52.....	30

3°) - 100 bleus de travail, veste et pantalon, croisé sanforisé garanti, à l'usage des maçons égoutiers, fossoyeurs, chauffeurs de camions, ouvriers d'entretien des Abattoirs, dans les tailles suivantes :

40.....	5
42.....	5
44.....	24
46.....	18
50.....	12
52.....	12
54.....	12
56.....	12

DELAIS DE LIVRAISON.

Les fournitures devront être entièrement livrées dans le délai de deux mois à dater du jour où l'état nominatif des agents à habiller, et le bon de commande auront été fournis par le Service de l'Economat sous peine d'une retenue de mille francs par jour de retard.

Les effets commandés pour les employés nouvellement promus devront être confectionnés dans un délai maximum d'un mois sous peine d'une retenue de mille francs par jour de retard.

PRIX.

TENUES DRAP - Pour chaque lot, les prix du veston, du pantalon, de la culotte cheval en drap ou de la veste et du pantalon en croisé ne devront pas être fournis séparément.

Les prix offerts doivent comprendre :

- 1°) toutes les taxes (Etat et Ville)
- 2°) prise des mesures
- 3°) essayage pour chaque personne au cours du travail
- 4°) prix fermes pour l'année 1954
- 5°) rendu franco de port et d'emballage
- 6°) broderies et galons - boutons apparents fournis par la Ville.

QUALITE DES FOURNITURES.

Costumes de cérémonie : serge noire ou tissu grain de poudre
Drap pour uniformes toutes catégories et pélerines : 650 à 750 grs
Drap pour canadienne ou manteau : 650 grs
Doublure sergine ou satin 180 grs minimum
Doublure manches mignonnette - rayonne et coton ou coton lourd
Toutes autres doublures poche - qualité très solide
Entoilage : toile de jute très duitée ou toile de lin - Cérémonie toile de laine et crin
Vêtements de travail : croisé sanforisé garanti.
les tailles devront correspondre aux mesures des modèles déposés à l'Economat.

QUANTITES.

Les quantités indiquées sur le présent appel d'offres ont été chiffrées au minimum.
Les fournisseurs retenus seront encore consultés au cours de l'année 1954 pour livrer les mêmes articles et d'autres fournitures, le cas échéant, par appel d'offres entre les titulaires de marchés.

ECHANTILLONS.

Prière de ne pas soumettre plus de trois échantillons pour les tissus de drap et de croisé soit 3 échantillons drap noir au maximum pour les lots 3 à 4, 3 échantillons croisé bleu, 3 échantillons croisé blanc au maximum pour le 10° lot etc...

Pour faciliter leur examen les échantillons auront 5 cms x 25 cms. Les échantillons de doublures et toiles devront également être fournis.

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES POUR L'ENVOI DES SOUMISSIONS.

Les soumissions devront être établies, pour chaque lot, sous enveloppe séparée. Les échantillons se rapportant à chaque lot devront également être fournis dans la même enveloppe. Ils ne devront pas porter de marque apparente du N° de référence ni du nom du fournisseur. Seules devront figurer sur les étiquettes les renseignements ci-après :

poils du tissu au mètre courant
résistance dynamométrique, si possible
prix du costume 2 pièces
" 3 pièces
" 3 pièces + 1 pantalon
prix du pantalon
prix du costume de cérémonie etc...

Vêtements de travail - donner séparément le prix de la veste et de la cote à bretelle.

.../

Chaque enveloppe sans entête portera la suscription suivante

Appel d'offres du 1er Février 1954
Fourniture de tenues d'uniformes et vêtements de travail
ème lot

La dernière enveloppe contenant soumissions et échantillons portera la suscription
ci-après :

Ne pas ouvrir

Appel d'offres du 1er Février 1954
Fournitures d'uniformes et vêtements de travail
Bureau du Chef de l'Economat
Mairie de Lille

Lille, le 1er Février 1954

L'Adjoint au Maire,
Conseiller Général du Nord,
Présidente de la Commission de l'Habillement,

P. DEFLINE